

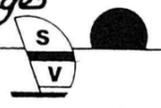
**JAUNIN OPTIQUE**  
Centre spécialisé de verres de contact



Un problème de vue???  
Consultez-nous...

P. et M.-T. JAUNIN-GOLPE Maîtrise Opticien diplômé fédérale  
Pl. Centrale, 1920 MARTIGNY, 026/2 39 82

Avec **Simon Voyages**



**Le plaisir de voyager en toute saison**

Place centrale 1920 Martigny Tel. 026 26908 Telex 473708

# CONFEDERE

MARTIGNY ET SA REGION  
JOURNAL D'OPINION DU VALAIS ROMAND

Editeur: Coopérative «Le Confédéré»  
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy  
Rédaction-Administration: 11, rue du Grand-Verger (1<sup>er</sup> étage), 1920 Martigny  
Case postale 407 - CCP 19-58 - ☎ (026) 2 65 76  
Publicité: ofa Orell Fussli SA, 40, av. de la Gare, 1920 Martigny, ☎ (026) 2 56 27 - Fax 2 15 17  
Impression: Cassaz-Montfort SA, 1920 Martigny, ☎ (026) 2 21 19 - Fax 2 92 97

J.A. MARTIGNY

Fr. 1.—

128<sup>e</sup> année - Bi-hebdomadaire - Fr. 1.—

## EDITO

par Adolphe Ribordy

### EN MARGE DU FILM DE SCORCESE Le Valais censurera-t-il?

On le sait une pétition vient d'être lancée demandant l'interdiction du film de Scorsese «La dernière tentation du Christ».

La polémique autour de cette œuvre cinématographique gagne chaque jour en importance.

N'analysons pas ici le contenu du film ou la nature controversée de son message (cf. *Confédéré* du 6 septembre), mais arrêtons-nous à la manière selon laquelle les opposants veulent procéder.

Il y a d'abord les indifférents, ceux qui sont absents du débat et ils sont plus nombreux qu'on ne le croit.

Il y a ensuite les «libéraux». Ceux-là estiment que chacun est suffisamment grand et adulte pour se déterminer seul, premièrement d'aller voir le film en question ou non, deuxièmement d'en juger par lui-même le contenu.

Enfin, il y a ceux qui estiment qu'il convient d'interdire ce spectacle à tous, eux-mêmes étant touchés dans leurs convictions par ce film.

D'où la pétition pour bannir des écrans valaisans «La dernière tentation du Christ».

Il faut relever que le Valais connaît toujours une commission de censure présidée par M. Hermann Pellegrini.

Ce sera donc à elle, saisie ou non, de dire si ce film passera sur les écrans valaisans.

Ce débat sur la censure aurait pu ne pas avoir lieu, car un projet de loi sur les cinémas et théâtres était prêt dans les bureaux du Département de justice et police.

Précisément ce département vient d'annoncer qu'en raison de la législation pénale en révision sur le plan fédéral, il convient d'attendre avant de retoucher la loi valaisanne qui date de 1915!

Or donc, la censure valaisanne devra se déterminer sur cette affaire. Son avis sera d'au-

tant plus intéressant qu'il concernera une œuvre de fond et non pas de films de seconde cuvée affichant violence et pornographie. Rappelons cependant que le débat sur la censure ne date pas d'hier et il est difficile d'en tirer une ligne précise.

En effet, en 1977, un groupe de travail concluait au maintien de la censure préalable des films et, concession mineure, décidait de porter le nombre de membres de cette commission à 7.

Une année plus tard, un groupe de travail prenait en main la révision de la loi et ne parvenant pas à se déterminer sur la question de la censure, il demandait au Conseil d'Etat de donner son avis. Le 20 septembre 1978, l'Exécutif valaisan prenait une détermination «tendant à la suppression pour les adultes de la censure des spectacles publics».

En 1987, constatant que cet objet (la loi sur les cinémas et les théâtres) n'avait pu être mis au programme du Parlement, le Conseil d'Etat décidait de retirer du bureau du Grand Conseil, ce projet.

On notera qu'entre la décision de supprimer la censure 1978, le dépôt du projet de loi par le groupe de travail 1980, la remise au Grand Conseil en 1983, il se sera écoulé près de dix ans!

Et l'on est à la case départ.

Cette case qui voit la Télévision suisse romande diffuser des films selon une sensibilité romande, des magasins vidéo proposer des films «à éviter aux âmes sensibles» et les chaînes étrangères venir jusque dans nos fonds de vallées pour distraire avec «Sexy folles»!

Le film contesté viendra en Valais à la fin de ce mois. Sera-t-il censuré ou interdit? Une question plus importante qu'on le croit en 1988.

Attendons pour voir.

## SOUS LA COUPOLE

par Pascal Couchepin

### Les étrangers et nous

J'avais été surpris il y a quelques années du commentaire d'un économiste au sujet du recul des importations en Suisse. En principe, je pensais que c'était une bonne chose. Le recul des importations signifiait que notre déficit commercial diminuait que, d'une certaine manière, vendant plus et achetant moins, nous nous enrichissions. Or, ce raisonnement est souvent faux. Le recul de certaines importations dans le cas de la Suisse signifie que nous prenons du retard dans l'investissement, que notre appareil de production risque de vieillir.

Je repense à cela lorsque je lis que notre pays est une terre d'asile recherchée par beaucoup de réfugiés et une terre d'emploi recherchée par beaucoup d'être humains en quête d'une vie plus digne.

Le jour où plus personne ne viendra chercher refuge en Suisse sera un triste jour. Il signifiera que notre société, notre économie ont vieilli, qu'elles ne présentent plus d'attrait pour les autres peuples.

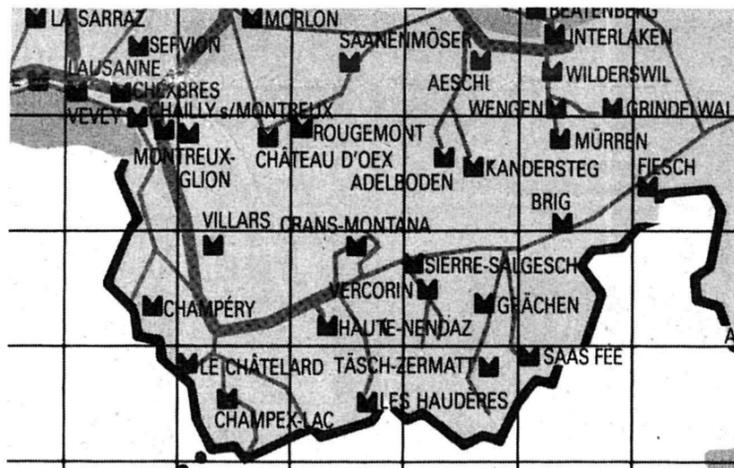
Dans cette perspective, l'afflux des étrangers en Suisse n'est pas un dé-

sastre, c'est un problème lié à notre succès.

Le problème des étrangers, réfugiés ou non, doit être perçu dans une perspective positive. Il est la contrepartie nécessaire d'une situation excellente. Et ceux qui croient le résoudre par des mesures policières exclusivement se trompent. Nous ne le résoudrons jamais entièrement, fort heureusement, tant que notre pays vivra dans le bien-être. Bien sûr, certaines sources d'exode peuvent disparaître en réduisant des foyers d'injustice dans le monde,

Suite en page 5

### Champex-Lac: bienvenue aux membres de la chaîne suisse d'hôtels «Minotels»



Minotels bien représenté en Valais

(ry). — Dès aujourd'hui, mardi, arrive à Champex-Lac quelque 200 congressistes représentants la chaîne d'hôtels Minotels.

Qu'est-ce donc que cette nouvelle chaîne hôtelière!

Il s'agit d'une chaîne volontaire qui regroupe 100 hôtels de catégorie moyenne, deux et trois étoiles, de qualité supérieure, soigneusement sélectionnés. Leur atout: une judicieuse répartition en Suisse et des services offerts à des prix modérés.

Autres nouveautés récentes, introduites par cette chaîne dont le siège international est à Lausanne, la promotion et la réservation avec le



système Vidéotex et la reprise du créneau des bons de logement abandonnée en Europe par l'une des chaînes les plus importantes de la planète «Best Western».

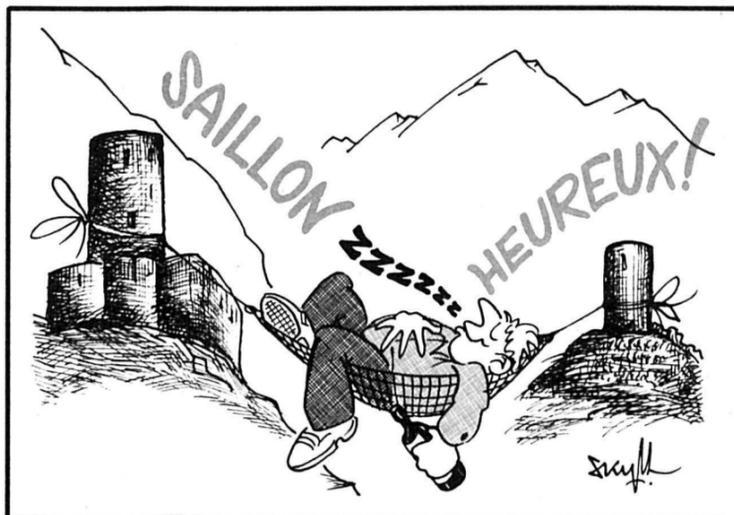
#### DYNAMISME

Au moment où l'hôtellerie suisse est sous les feux de l'actualité: convention collective, vieillissement des infrastructures, lacunes dans l'accueil, il est réconfortant de voir une chaîne d'hôtels manifester un dynamisme de bon aloi.

Lors des assises de Champex et d'Orsières les délégués parleront de la politique des prix bien entendu, de la promotion des fameux bons gastronomiques par American Express et du fonctionnement de la centrale d'achats pour les quelque 100 hôtels suisses affiliés à Minotels.

Notons que la venue à Champex de ce congrès n'est pas étrangère à la présence dans cette chaîne de M. Eric Biselx, propriétaire de l'Hôtel Glacier et par ailleurs directeur de l'Association valaisanne des hôteliers.

Relevons également qu'au cours de l'assemblée M. Pascal Couchepin, conseiller national, s'adressera aux congressistes. Bienvenue donc à Minotels en Valais.



### Nonante minutes de spectacle au cœur de la ville



Voir en 3-4-6-8

# SERVICE

## SELECTION TV

### MARDI 4 OCTOBRE

#### TSR

20.05 **Lance et compte (6)**. Avec Carl Marotte, Macha Mériel.

21.45 **Viva**. Le théâtre de l'étrange.

#### TF1

20.40 **«Don Camillo»** de Terence Hill avec Terence Hill, Colin Blakely, Mimsy Farmer.

22.50 **Ciel, mon mardi!** Variétés de Christophe Dechavanne.

#### A2

20.35 **Les dossiers de l'écran**. «Ces enfants-là». Téléfilm avec Tyne Daly, Richard Crenna.

22.15 **Les dossiers de l'écran. Débat**. Si cet enfant était le vôtre. Un petit trisomique 21 n'ira jamais au lycée, mais il pourra lire. Si cet enfant atteint d'une aberration génétique était le vôtre?

#### FR3

20.30 **La dernière séance**. «Sergent la terreur» de Richard Brooks avec Richard Widmark, Karl Maiden, Elaine Stewart.

22.50 **La dernière séance (suite)**. «Ziegfeld Follies» en v.o. de Vincente Minnelli avec Fred Astaire, Judy Garland, Gene Kelly.

## SELECTION RADIO

### MARDI 4 OCTOBRE

#### RSR1

17.05 **Première édition**. Petites graines. Ethnobiologiste, François Couplan enseigne depuis 1975 le bon usage... des plantes!

19.05 **L'espadrille vernie**.

#### ESPACE 2

16.30 **Appoggiature**. Pauvre Boris... Jean-Pierre Amann «enquête» sur les diverses versions du chef-d'œuvre de Modeste Mousorgsky.

20.05 **Musique de chambre**. En direct de la salle Ernest Ansermet: Strak, pianiste. Oeuvres de Schubert, Liszt, Thalbert, Bellini, Thalberg, Chopin, Laskowsky, Mikuli.

### RADIO-MARTIGNY

#### Du lundi au vendredi

10.00 **Le flash info**.  
10.05 **Clin d'œil**.  
10.15 **C'est à vous pour pas un rond**.  
11.00 **Nostalgie à plein tube...**  
12.00 **Les jeux de midi**.

### MARDI 4 OCTOBRE

12.15 **Les 5 minutes du CREM**.  
19.15 **Onda Azzurra** avec Anna et Hugo.  
20.05 **Ballade francophone** avec Pascal Secchi.  
21.00 **HC Martigny - Zurich**. Concours pick-puck.  
22.40 **FM & Cie**

## OFFICIEL

### EXTRAITS DU B.O.

**Martigny**. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de Mme Marie Arnold-Nicollier, tendant à obtenir la concession d'exploitation d'un tea-room sans alcool pour le nouveau centre Magro à la route du Levant à Martigny.

**Orsières**. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de Sandra et Caroline Lovey pour la construction d'un chalet à Champex.

**Orsières**. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de Mme Gabrielle Grosjean, par Denis Matthey, architecte, pour construire un chalet à Taimon, Saleinaz.

**Orsières**. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de Nathalie et Sylvain Mercati, par Denis Matthey, architecte, pour construire un chalet à Taimon, Saleinaz.

**Bagnes**. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de M. Serge Putallaz pour le transfert à son nom de la patente du Café-Restaurant La Tzana, à Verbier.

**Fully**. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de M. Eric Rossier, pour construire quatre villas familiales au lieu dit Longet.

**Fully**. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande

de M. Evariste Granges pour la construction de trois villas et agrandir une villa existante au lieu dit La Louye.

**Fully**. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de M. Claudy Fournier, pour la construction d'une villa au lieu dit Courtils-Neufs.

## CINEMAS

**Casino**: ce soir à 19.00: *Bagdad Café* avec Marianne Sägebrecht (14 ans); ce soir à 21.00: *Crocodile Dundee II* avec Paul Hogan et Linda Kozlowski (7 ans).

**Corso**: ce soir à 20.30: *Rambo III* avec Sylvester Stallone (14 ans).

## EXPOSITIONS

**Fondation Pierre Gianadda**: Musée archéologique gallo-romain - Musée de l'automobile. Les trésors du musée de Sao Paulo: «De Manet à Picasso», jusqu'au 6 novembre. Ouvert tous les jours de 10.00 à 18.00.

**Manoir de Martigny**: Michel Favre (sculptures), jusqu'au 16 octobre, tous les jours de 14.00 à 18.00, sauf le lundi.

**Galerie Latour**: Alain Arlettaz (huiles), jusqu'au 15 octobre, du lundi au vendredi de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 18.00, samedi de 10.00 à 12.00, dimanche de 15.00 à 18.00 en présence de l'artiste.

**Centre valaisan du film**: photographies de Werner Bischof (1916-1954) sur la Hongrie en 1947. Ouvert jusqu'au 13 octobre, du lundi au vendredi de 14.00 à 18.00.

**Saint-Maurice (Galerie d'Agaune)**: 15 artistes valaisans. Ouvert jusqu'au 23 octobre, tous les jours de 09.00 à 12.00 et de 14.00 à 18.00, sauf le lundi.

**Saint-Maurice/Les Cases (Galerie Casabaud)**: travaux de Pierre Küenzi sur le thème «De l'ébène à l'érable». Ouvert jusqu'au 31 décembre, de 09.00 à minuit, sauf le mardi soir et le mercredi.

**Le Châble (Musée de Bagnes)**: «16 juin 1818: la débâcle de Giétroz», expo thématique ouverte jusqu'au 9 octobre. Octobre du mercredi au dimanche de 15.00 à 18.00.

**Saillon (Fondation Stella Helvética)**: les artistes savoyards exposent, ouvert jusqu'au 9 octobre, tous les jours de 14.30 à 18.00.

## CARNET

### DÉCÈS

M. Antoine Follonier, 56 ans, Evolène  
M. Norbert Clavier, 43 ans, Veyras  
M. Georges Clavier, 49 ans, Venthône  
M. Adolphe Bétrisey, 80 ans, Ayent  
M. Raymond Métrailler, 68 ans, Grimisuat  
M. Pietro Pacino, 54 ans, Vionnaz  
Mlle Monique Vouillamoz, 24 ans, Riddes  
M. Georges Kaestli, 62 ans, Monthey  
Mme Colette Kaestli, 57 ans, Monthey  
M. Louis Masson, 72 ans, Vétroz  
Mlle Christine Schenker, 30 ans, Torgon  
Mme Danielle Germanier, Vernayaz  
M. Paul Maye, 82 ans, Chamoson  
Mme Monique Page, 65 ans, Champéry  
M. Elio Aguiari, 68 ans, Riddes

## Assemblée des maîtres menuisiers, ébénistes et charpentiers romands

Les délégués de la Fédération romande des maîtres menuisiers, ébénistes et charpentiers étaient récemment réunis à Lausanne pour leur assemblée générale annuelle.

Lors de cette séance, les délégués ont applaudi MM. Alain Giroud, de Salvan, et Daniel Berrut, de Vouvry, qui ont respectivement obtenu la maîtrise fédérale d'ébéniste et la maîtrise fédérale de charpentier.

En fin d'assemblée, M. Alfred Oggier, directeur-adjoint de l'USAM, a présenté un exposé sur les trois objets qui seront soumis au peuple helvétique le 4 décembre.

A Lausanne, la délégation valaisanne était conduite par MM. Charles Besse, président cantonal, Georges Morisod, président d'honneur, et Michel Bagnoud, directeur-adjoint du Bureau des Métiers.

## François Silvant au Théâtre de Valère

**SION**. — «Un Suisse peut en cacher un autre» est le titre du spectacle que jouera François Silvant ce jeudi 6 octobre au Théâtre de Valère, à Sion. Inscrit au programme du Cercle des manifestations artistiques, ce spectacle commencera à 20 h. 15.

## L'Ensemble vocal «Organum» à Saint-Maurice

Ce mardi 4 octobre à 20 h. 30, la basilique de Saint-Maurice accueillera l'Ensemble vocal «Organum». Inscrit au programme de la saison des Jeunes culturelles du Chablais/Saint-Maurice, ce concert effectuera un survol de la musique sacrée médiévale. Il est possible de réserver sa place au (025) 65 18 48.

Par ailleurs, jeudi 6 octobre à 20 h. 30 la salle de l'Aiglon, à Aigle, recevra Lova Golovtchiner, Martine Jeanneret et Samy Benjamin dans un tout nouveau spectacle intitulé «Je ne parlerai qu'en présence de la justice».

### FOIRE DU VALAIS

### Mercredi après-midi 5 octobre

le virtuose de l'accordéon

## Claude Geney

dédicacera sa nouvelle cassette au stand plein-air de musicassettes.

# MOTEURS RAVSTON

### Diesel essence

Compresseur  
Groupe électrogène  
Culasses

### Mécanique générale

A votre disposition de notre stock moteurs échanges toutes marques  
Echange standard Turbocharger CAV-Holset  
Agent officiel Deutz et VM

### Alesia S.A., Martigny

Tél. (026) 2 16 60 - 63  
Télex 473791 ALESA CH

Vingt-cinq ans à votre service

## Du 6 octobre au 8 octobre 1988: grande exposition de toutes les nouveautés BMW:

318 i, 325 i, 325 iX,  
M3, 325i touring,  
520 i, 524 td,  
535 i, 735 iA



BMW (Suisse) SA, 8157 Dielsdorf A121C88

Agence officielle BMW

## Bruchez & Matter SA Centre Auto, Martigny

Route du Simplon 53  
Téléphone 026/2 10 28

Une partie des nouveautés indiquées ci-dessus est livrable immédiatement ou à court terme.

Nous serons heureux de recevoir votre visite.

### Heures d'ouverture:

Judi 6. 10. 88 de 16 h à 20 h  
Vendredi 7. 10. 88 de 10 h à 20 h  
Samedi 8. 10. 88 de 10 h à 20 h



Lime électrique 9030



## La super-ponceuse

Très maniable et utilisable aisément. Incroyable, tout ce qu'elle sait faire pour rationaliser votre travail. 490 watts. Fr.

Exposée chez:

**BRICO-BOIS**

COGEDEM sa  
MARTIGNY - Tél. (026) 2 25 77  
Route du Simplon entre Martigny et Charrat  
Foire du Valais - Stand 533

**M G**

DEPUIS PLUS DE 25 ANS  
A VOTRE SERVICE

**AEG**

Appareils ménagers  
et industriels

Exposant à la Foire du Valais  
Secteur H - Stands 363-364

ANDRÉ MONNIER-GASSER & FILS  
1920 MARTIGNY  
Grand-Saint-Bernard 56-60  
☎ (026) 2 22 50

Demandez une  
offre sans engagement

mazout, charbon, bois,  
benzine, diesel, lubrifiants,  
révision de citernes

combustibles



Martigny - (026) 2 31 17 — Monthey - (025) 71 38 66 — Aigle - (025) 26 54 11

Il faut avoir vu la nouvelle exposition  
de Cuisine Art S.A. / Espace Bain à Sion  
- unique en Valais  
- sensationnelle  
- pleine d'idées et de nouveautés

**roggenpohl**  
Une cuisine pour la vie

Cuisines et salles de bains

Représentation Générale en Suisse romande:

### CUISINE ART S.A./ESPACE BAIN

Nouvelle Exposition à Sion:  
Maison Reichenbach

Route du Rawyl, 1950 SION  
Tél.: 027 2216 91 (Samedi ouvert)

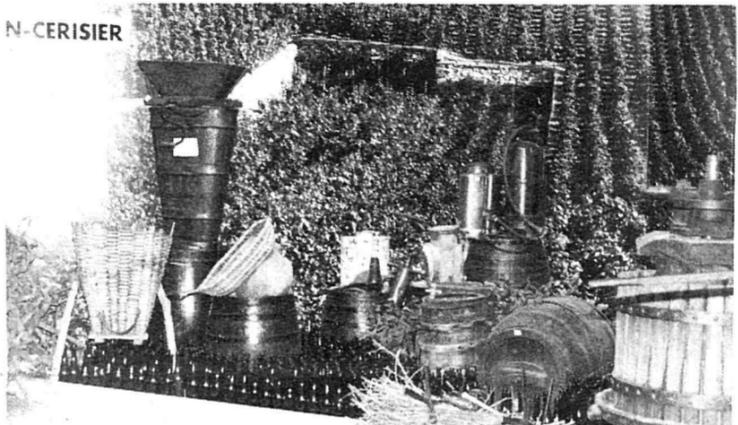
# 29<sup>e</sup> FOIRE DU VALAIS \* MARTIGNY

## Foire du Valais: les deux premiers!



Vendredi, sur le coup de 10 heures, il appartenait à MM. Gilbert Dubulluit, André Coquoz et Georges Saudan, d'accueillir, une fois n'est pas coutume, les deux premiers visiteurs de la Foire du Valais. Mme Yvonne Habersaat, de Genève, s'est trouvée sur le portillon de départ ex-aequo avec celui qu'on ne présente plus: M. Yves Closuit, de Martigny. Pour la petite histoire, sachez que Mme Habersaat est fulliéraise d'origine et genevoise d'adoption. Etre la première à visiter le Comptoir représente pour elle une manière de clore en beauté les vacances passées au pays.

## Les musées régionaux hôtes d'honneur



«Il était une fois le Valais» est le thème général du pavillon d'honneur des musées régionaux de Praz-de-Fort, Plan-Cerisier, d'Isérables et du Châble. Conçu de manière intelligente, ce stand attire bon nombre de visiteurs de la foire, intéressés à l'activité déployée autrefois dans le domaine de l'agriculture surtout.

## FORÊTS VALAISANNES De l'énergie avec les bois indigènes



MARTIGNY (ry). — Vendredi se tenait à Martigny un séminaire placé sous le patronage du Groupement de la population de montagne du Valais romand, le CREM et la Commission de sylviculture de l'ARM avec comme thème «Bois, déchets ou ressources indigènes». Ils étaient 70 professionnelles du bois, conseillers communaux ou bourgeoisiaux à suivre ce séminaire dont le but est de déterminer l'utilisation future de la forêt en particulier sur le plan de l'énergie tant sous l'angle du chauffage que de la production d'électricité. Introduites par MM. Jean-Marc Revaz, directeur du CREM, Dominique Sierro, président du GPMVR, présidées par MM. Pascal Tissières, ingénieur, et Bernard Saugy, de l'EPFL, les conférences ont permis, au travers des différents exposés, de constater les rapports étroits de l'homme et de la forêt, de mieux connaître le cadre légal qui la définit, enfin de prendre connaissance de diverses expériences réussies d'utilisation du bois comme source d'énergie. Il reste maintenant à l'une ou l'autre communauté ou groupements de communautés de prendre la relève pour construire l'usine qui accueillera les déchets forestiers et les transformera en énergie. La balle est donc dans le camp, particulièrement en Valais, des communautés publiques.

## Radio-Valais: Quelle appellation pour la station? Avez-vous une idée? Concours doté de Fr. 500.—

On le sait, un projet de radio couvrant le Valais, de Saint-Maurice à Sierre, a été déposé devant l'autorité fédérale. Son nom provisoire: Radio-Valais. Or, ce nom ne recoupe pas exactement le Valais. Les promoteurs lancent donc un concours d'idées. Comment devrait s'appeler cette future radio valaisanne? Un nom qui l'identifie à cette partie du Valais qui sonne bien radiophoniquement et qui donne l'envie de se mettre à l'écoute. Un concours d'idées est donc lancé. Le nom de la future radio sera écrit sur un coupon ou une feuille avec nom et adresse et déposé dans l'urne prévue à cet effet au studio de la Foire du Valais de Radio-Martigny. Un jury composé de publicistes et de journalistes choisira le vainqueur. Un prix de Fr. 500.— sera attribué à la meilleure idée.

### MARDI 4 OCTOBRE

10.00 Ouverture de la Foire au public

#### Journée officielle de la commune de Saillon

- 09.45 Accueil «café» des autorités de Saillon dans les jardins du Manoir de la ville
- 10.00 Visite commentée de l'exposition Michel Favre, sculpteur
- 11.00 Réception des invités à la Grande salle de l'Hôtel de Ville; Allocutions et échanges de marques de sympathie; Vin d'honneur; Déplacement au Belvédère de Chemin-Dessous pour un coup d'œil sur Martigny
- 12.30 Repas officiel
- 15.00 Petit Forum de la Foire du Valais: partie officielle; Animations; Verre de l'amitié
- dès 16.00 Fête populaire au pavillon d'honneur de la commune de Saillon

#### Journée des aînés

- Sous les auspices de Pro Senectute, avec la collaboration du Crédit Suisse
- 09.00 Fondation Gianadda: accueil et visite de l'exposition «De Manet à Picasso»
- 09.30 Conférence par Mme Farquet, diététicienne sur le thème: «L'alimentation: une fleur pour la santé»
- 10.30 Visite de l'exposition «De Manet à Picasso»
- 11.30 Départ pour la Foire, apéritif musette au Petit Forum, visite de la Foire et du stand Pro Senectute

#### Forum UNIL

- 10.00 Salle des Métiers: «Vieillesse de la population et planification médico-sociale»; Exposé de M. Pierre Gilliard, professeur à la Faculté des sciences sociales et politiques et de M. Hermann-Michel Hagmann, directeur du Centre médico-social de Sierre

#### Manifestations annexes

- 14.00 Halle de réunions de la Foire: 12<sup>e</sup> journée valaisanne du personnel des centres médico-sociaux avec des exposés sur les thèmes suivants: «L'ergothérapie» par M. Pattaroni, responsable du Service d'ergothérapie de l'Hôpital de Gravelone à Sion; «Les limites et les possibilités de l'ordinateur au service des handicapés» par M. André Baechler, de la Fondation suisse pour les téléthèses; «Ergothérapie et assurance-maladie» par M. Pierre-Marcel Revaz, de la Mutuelle Valaisanne
- 18.00 Petit Forum de la Foire: rencontre rotarienne, apéritif, visite de la Foire suivie d'un repas à la Halle de réunions
- 19.30 Hôtel de Ville: rencontre d'automne du Centre de liaison des Associations féminines valaisannes (CLAF); Exposé de M. Pierre Gilliard, professeur à la Faculté des sciences sociales et politiques de l'UNIL sur le thème: «Nouvelles formes familiales et sécurité sociale».

## Journée des aînés à la Foire du Valais

Les aînés sont invités à prendre part nombreux à la journée qui leur est réservée ce mardi 4 octobre à la Foire du Valais \* Martigny. Le rendez-vous est fixé à 9 heures à la Fondation Pierre Gianadda. A 9 h. 30, Mme Farquet, diététicienne, s'exprimera sur le thème «L'alimentation: une fleur pour la santé». Une visite de l'exposition «De Manet à Picasso» suivra cette conférence. A noter enfin qu'un apéritif sera servi à 11 h. 45 au Petit-Forum de la Foire.

Par ailleurs, les aînés de Martigny et des environs sont invités à visiter les wagons du Bureau de prévention des accidents (BPA) qui seront à la gare CFF de Martigny le vendredi 7 octobre. Le rendez-vous est fixé à 16 heures.

## TOURNOI DE PÉTANQUE Belle participation

Cinquante-quatre triplettes et septante-cinq doublettes ont pris part au traditionnel tournoi de la Foire du Valais.

Samedi, le concours réservé aux triplettes a vu la victoire de David Fratti, Pierre Elisseiff et Mario Lanari (GE). Le trio a battu sur le score de 13 à 10 Antonio Maddalena, Guy Buchet et Pascal Tomasino. La complémentaire a été remportée par Daniel Olivier, Afro Colombari et Pierre-Alain Maillard.

Quant au concours de doublettes, il a été remporté par les Savoyards Alphonse Médalia et Gilles Bacchetti qui ont battu en finale Jean-Claude Sarasin associé à Jean-Luc Clerc sur le score de 13 à 4.

## Le «Kiosque à musique» de RSR I



Samedi, entre 11 heures et midi, les auditeurs de RSR I, amateurs de musique et de chants populaires, ont prêté une oreille attentive à l'émission animée par Jean-Claude Gigon «Le Kiosque à musique». Cette émission diffusée en direct depuis le Petit-Forum a permis à plusieurs groupes saillonais et schwyzois de donner un aperçu de leur répertoire sur les ondes de RSR I. Notre photo montre le groupe des jeunes de Saillon et Fully durant sa prestation.

## Cédric Reynard: opération publique



(ry). — Le talentueux pilote octodurien Cédric Reynard a étonné beaucoup de spectateurs du cortège de la Foire du Valais samedi en défilant tous gaz allumés pendant le défilé. Une opération pour familiariser le public avec son véhicule et à ses futurs exploits

## Air-Call: inauguration valaisanne à la Foire du Valais

AIR-CALL est la dénomination protégée d'un système de recherche de personnes et de messagerie par radio.

Le groupe de sociétés qui exploite le système AIR-CALL est international et a pour objectif de l'étendre à toute l'Europe d'ici 1993. Un certain nombre de pays sont déjà équipés depuis plusieurs années et la Suisse entre aujourd'hui dans le futur réseau intégré AIR-CALL EUROPE.

AIR-CALL SUISSE dispose de quatre centrales: Genève, Lausanne, Bâle, Zurich. La zone desservie: pratiquement tout le pays, y compris désormais le Valais car à l'occasion de la Foire du Valais \* Martigny, le canton inaugure son propre réseau AIR-CALL.

On a mis en service ces derniers jours les antennes de Martigny, Sion et Sierre. La couverture radio est quasi totale. Tout le Valais reçoit les signaux radio codés de manière optimale et chaque abonné AIR-CALL peut dorénavant être recherché puis informé exactement, où qu'il se trouve en Valais et, partant, dans toute la Suisse. Les messages, sans aucune limitation, parviendront à leur destinataire qu'ils aient été transmis directement par un particulier au moyen de son ordinateur relié par téléphone à la centrale AIR-CALL de Lausanne ou bien par celle-ci, opérationnelle 24 heures sur 24 en trois langues.

Dans le cadre de la foire et plus particulièrement dans l'enceinte du stand

## DÉMÉNAGEMENTS TORNAY

GARDE-MEUBLES

Tél. (025) 65 26 66

d'honneur de Saillon, AIR-CALL VALAIS se présentera aux exposants et à tous les visiteurs.

Maurice-André Cheseaux, électricité, à Saillon, et Télécontact SA, Claude Weber à Sion, sont les mandataires exclusifs d'AIR-CALL SUISSE et ont fondé l'Association AIR-CALL VALAIS.

## 100 m<sup>2</sup> de vignes pour le Gouvernement schwyzois

En prolongement de la cérémonie officielle d'ouverture de la Foire du Valais, le Gouvernement valaisan a remis à son homonyme schwyzois 100 m<sup>2</sup> de son domaine viticole. Cette manifestation s'est déroulée vendredi en fin d'après-midi au Grand-Brûlé, à Leytron, en présence des représentants des deux délégations conduites par MM. Raymond Deferr et Marcel Kürzi.

## CHRÉTIENNE-SOCIALE DE MARTIGNY Nouveau président

Dimanche, dans le cadre de la foire, la section octodurienne de l'assurance Chrétienne-Sociale a pris congé de M. Albert Perruchoud qui a fonctionné pendant trente-huit ans au comité. M. Perruchoud a occupé le siège de président durant dix années. Pour le remplacer, les membres de la section ont élu M. Fernand Boisset.

A noter que la section de Martigny soufflera ses cinquante bougies l'année prochaine. Aujourd'hui, l'effectif s'élève à 9400 membres.

# 29<sup>e</sup> FOIRE DU VALAIS \* MARTIGNY

## Nonante minutes de spectacle au cœur de la ville

Près de 10 000 spectateurs ont assisté, samedi après-midi, au cortège de la 29<sup>e</sup> Foire du Valais. Durant une heure et demie, les 1600 figurants ont offert un spectacle somptueux. Canton hôte d'honneur, Schwyz s'est taillé un franc succès. La commune de Saillon et l'Alliance suisse des samaritains (ASS) ne sont pas demeurés en reste. Il faut dire que les hôtes d'honneur avaient fourni un effort particulier pour préparer ce défilé haut en couleur, qui a constitué le moment fort du week-end d'ouverture de la manifestation octodurienne.



L'histoire de Saillon passée en revue dans les rues d'Octodure.



Un parfum de «Suisse primitive» régnait samedi dans les rues de Martigny

## Démonstration de sauvetage par Air-Zermatt



Voici l'«Alouette 3» pendant la démonstration de treuillage d'un blessé: c'était samedi après-midi. Pendant ce mini-show organisé avec la complicité des pompiers de Martigny, Air-Zermatt a présenté au public quatre types d'appareils dont le dernier-né: l'Ecureuil B1. Air-Zermatt a aussi pris une part prépondérante au succès du jeu Marathon radiophonique diffusé dimanche sur les ondes de Radio-Martigny.

## Le corps enseignant à l'honneur



Depuis quelques années, la Bourgeoisie de Martigny a pour coutume d'accueillir officiellement les enseignants du giron octodurien. La cérémonie s'est déroulée vendredi au pavillon d'honneur des Musées régionaux. Il a appartenu à M. Gérard Saudan, vice-président de la Bourgeoisie, de prononcer une brève allocution de bienvenue.



On a yodlé dans les rues de Martigny samedi.



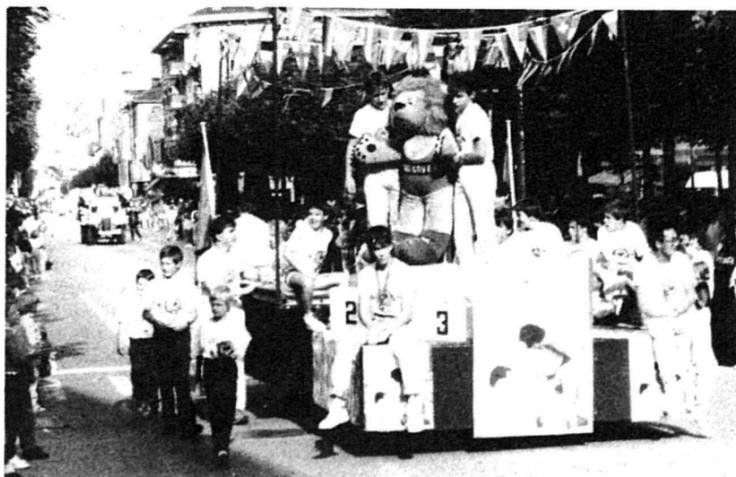
Jimmy Martinetti n'a pas l'air rassuré. L'homme en a pourtant vu d'autre...



Les enfants n'ont pas été oubliés pendant ce défilé.



On a même songé à distribuer des fruits et légumes aux spectateurs.



Dans une année, les championnats du monde de lutte auront lieu à Martigny

## FÊTE DES BOURGEOISIES

MARTIGNY. — Pour témoigner sa gratitude à celles et ceux qui ont collaboré à la préparation et contribué au succès de la Fête cantonale des Bourgeoisies, le comité d'organisation a mis sur pied une soirée de détente vendredi sous la tente de la Saint-Michel. Après l'apéritif, les participants ont partagé un repas avant d'assister à la projection d'un film consacré au cortège. Rappelons que cette Fête des Bourgeoisies a coïncidé, les 4 et 5 juin derniers, avec le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération des Bourgeoisies valaisannes.

## VIENT DE PARAITRE

### Treize Etoiles en septembre

Dans son édition de septembre, la revue *Treize Etoiles* ouvre ses colonnes à la Foire du Valais \* Martigny, évoquant plus spécialement la participation de cinq hôtes d'honneur de qualité.

Le centenaire de la Maison Giovanna Frères à Monthey et le CREM sont également des sujets traités dans ce numéro de septembre qui consacre en outre quelques pages aux Walsers, ces Valaisans du Haut qui, il y a bien des siècles, se sont trouvés dans l'obligation d'émigrer pour parvenir à nourrir leurs familles.

Le *Treize Etoiles* de septembre est en vente dans les kiosques et les librairies.

## EN COULISSE

### Le bon sens paysan!

Vendredi, journée d'ouverture de la Foire du Valais. Discours et remise de cadeaux.

Lors de cette dernière cérémonie, M. Marc Constantin, président de la Chambre d'agriculture du Valais et paysan à ses heures, regarde la scène d'un œil intéressé. MM. Deferr et Couchepin remettent des présents au président du Gouvernement schwyzois. Tout d'un coup le leader agricole d'Arbaz de lâcher: «Deferr et Couchepin sont grands, ils me rendraient bien service pour ramasser les pommes!».

Une réflexion qu'on vous livre comme on l'a cueillie.

L'année prochaine, c'est promis, on ira cueillir un autre avis, chez les dames par exemple!

Arlequin

## FUST

- Garantie de prix bas!
- Qualité!
- Immense choix!
- Service!
- Location: durée minimale 4 mois

### Machines à café

Très grand choix de modèles: filtres, espresso et espresso automatiques.

Deux exemples:

### Solis Mastermatic

Machine espresso automatique (ou 3x 298.-)



869.-  
au lieu de 959.-

### Jura A 13 G

Machine espresso



199.-

La qualité à un prix FUST imbattable

Paiement sur facture. Toutes les marques en stock. Service après-vente assuré à long terme.

Sion, av. de Tourbillon 47 021 22 77 33  
Villeneuve, Centre Riviera 021 960 26 55  
Vevey, rue de la Madeleine 37 021 921 70 51  
Lausanne, Haldimand 12 021 20 77 33  
Lausanne, place Centrale 1 021 22 33 37  
Réparation rapide toutes marques 021 20 10 10  
Service de commande par téléphone 021 22 33 37

## REGIONS

## GRAND CONSEIL

## Hôpitaux valaisans: les collectivités publiques passent à la caisse

Fin de la session prorogée du Grand Conseil valaisan jeudi, marquée par la décision du Parlement valaisan d'accroître la participation des collectivités publiques aux investissements et aux frais d'exploitation des hôpitaux.

La moyenne suisse, qui voit communes et cantons regroupés participer pour 40% aux frais d'exploitation, sera désormais atteinte en Valais. Ainsi en ont décidé les députés après plusieurs votes successifs opposant les défenseurs des petites communes aux politiciens généralistes.

Désormais, chaque citoyen valaisan coûtera Fr. 100.— aux communes pour leur contribution aux investissements hospitaliers et aux frais d'exploitation.

Venant après une révision de la loi sur l'assurance-maladie, qui accroît l'aide directe aux cotisants de caisses-maladie, cette participation accrue aux frais hospitaliers est une manière valaisanne de lutter contre l'accroissement constant des coûts de la santé.

Demeure pourtant, après ces révisions législatives qui viendront encore en deuxième lecture, le problème de la participation des toutes petites communes valaisannes, dont certaines comptent à peine 30 habitants et qui ne pourront faire face à ces nouvelles obligations.

Dès lors le Grand Conseil a pris acte d'une possibilité de corriger des inégalités en faisant passer à la caisse les communes de siège des six hôpitaux régionaux valaisans et de revoir, le cas échéant, la péréquation financière.

## TRAITEMENTS A LA HAUSSE

Le Parlement avait un petit air de «souk», lors du débat sur la revalorisa-

tion des traitements dans la fonction publique. Surenchère modulée qui n'a finalement pas retenu l'attention des députés puisqu'ils suivirent l'avis de la commission et du Conseil d'Etat en accordant 2,5% d'augmentation linéaire et Fr. 500.— par an et par fonction.

Question de rattraper le retard et de courir après la moyenne suisse.

Mais dans le même temps, les députés ne donnèrent pas aux nouveaux

établissements de formation — Ecole du tourisme, ESCEA et Ecole d'informatique ainsi qu'au Centre de formation pédagogique — les moyens pour payer selon des critères connus directeurs et professeurs.

Une contradiction assez inexplicable et plutôt mesquine.

Les députés se retrouveront en novembre pour l'examen du budget.

Ry

## ÉCOLES VALAISANNES

## Les petites mesquineries

Sous l'impulsion de M. Bernard Comby, cinq nouvelles écoles ont été créées il y a peu, certaines naîtront cet automne encore:

- Ecole d'ingénieurs ETS
- Ecole supérieure de cadres pour l'économie et l'administration
- Ecole suisse du tourisme (depuis 1983)
- Ecole technique cantonale en informatique
- Centre de formation pédagogique et sociale.

Ces écoles ont des équivalences sur le plan suisse et peuvent s'assimiler ou se comparer sur le plan valaisan.

Dans un premier temps, le Conseil d'Etat arrête les traitements pour le personnel. Il semble correct.

Puis on ne sait trop pourquoi, c'est l'appel à la baisse. La commission du Grand Conseil mue par on ne sait quel démon entérine cette baisse.

Le groupe radical par de judicieu-

ses propositions parvient à donner un statut décent à l'ESCEA mais nenni pour trois autres établissements. Que veut-on?

Veut-on des écoles avec des professeurs dignes de ce nom, Valaisans rentrant au pays pour donner leur savoir avec un salaire décent? Veut-on que ces écoles aient un niveau d'enseignement valable? Ou bien assiste-t-on à une guerre mesquine et stupide qui consisterait à ne pas s'opposer au principe d'une nouvelle école (ce serait suicidaire) mais à en saboter le fonctionnement?

Et mû par quel sentiment?

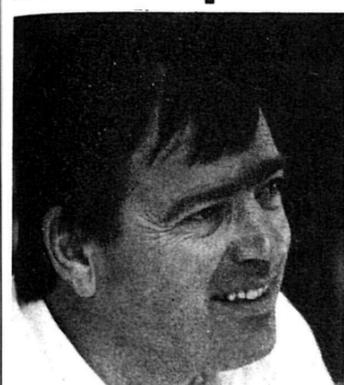
On n'ose imaginer qu'en cette matière quelques politiciens attendent de donner une connotation partisane à cette affaire.

Ce ne serait pas la première fois mais là c'est trop gros pour y croire.

Décidément le Valaisan est vraiment une drôle de bête à gouverner.

Ry

## Nouveau président pour le FDPO



M. César Jäger.

BRIGUE (ry). — Le FDPO tenait son assemblée générale il y a quelques jours. Outre le rapport présidentiel sur

l'exercice écoulé, l'assemblée a été marquée par une présentation des initiatives en cours de signatures visant à la modification du système d'élection au Conseil d'Etat et par la désignation d'un nouveau président.

Rappelons que les initiatives sur la proportionnelle et l'augmentation du nombre de conseillers d'Etat de 5 à 7 sont dues à une décision du FDPO. M. Anton Bellwald, un des fondateurs du FDPO et qui présidait aux destinées de cette jeune formation politique depuis quelques années, a laissé place à une force plus jeune, M. César Jäger, avocat, teneur du registre du commerce du Haut-Valais et qui fut candidat au Conseil national en 1987.

Il sera soutenu dans sa nouvelle fonction par MM. André Zentriegen, vice-président de Loèche-les-Bains, Philippe Jentsch, secrétaire, de Naters, Werner Bodenmann, de Lax, Werner Abgottspon, de Mörel, Dyonis Andenmatten, de Saas-Grund, Max Rüttimann, de Stalden, Bernard Schnyder, de Gampel.

## Quinze artistes valaisans à Saint-Maurice



Lors du vernissage, nous reconnaissons notamment Prisca (à gauche) et Didi Bader (à droite).

Tous les ans, l'Association valaisanne des artistes (AVA) convie ses membres à présenter le fruit de leurs travaux. Cette année, c'est à Saint-Maurice, à la Galerie d'Agaune plus précisément, que l'AVA a établi ses quartiers.

Cette exposition a ouvert ses portes vendredi au cours d'un vernissage très

fréquenté. Jusqu'au 23 octobre, l'espace culturel animé par Mme Berthouzo et M. Rhoner abrite les œuvres de quinze artistes, des œuvres représentatives de la production artistique du Vieux-Pays. Les artistes présents à Saint-Maurice sont Didi Bader, Prisca, Marguerite Künzi, Liliane Marasco, Chantal Moret, Laetitia Perret, Monique Sartoretti, Edelbert Brégy, Charles Colombara, Pierre Darbellay, Cyrille Evêquoz, Jean-Paul Faisant, Daniel Gaillard, Jetulla Haliti et Marc Salzmann.

Cette exposition est visible tous les jours de 9 à 12 heures et de 14 heures à 18 h. 30, sauf le lundi.

## SIERRE

## PREMIER FORUM DE CRANS-MONTANA Une réflexion indispensable pour l'économie touristique en Suisse

Le premier Forum de Crans-Montana se tiendra les 7-8-9 septembre 1989 au Centre de congrès et d'expositions «Le Régent». Le Forum de Crans-Montana se propose de réunir chaque année les professionnels du tourisme suisse et international sur les thèmes les plus importants de l'économie touristique. Le thème sera: **1992, conséquences et opportunités pour le tourisme.**

Le Forum de Crans-Montana est organisé par M. Philippe Turin, consultant à Montreux, en étroite collaboration avec SODEVAL (Société pour le développement de l'économie valaisanne), à Saint-Léonard; UVT (Union valaisanne du tourisme), à Sion; SBS (Société de Banque Suisse), à Sion; European University, à Sion; Ecole suisse du tourisme, à Sierre; Le Régent, Centre de congrès et d'expositions à Crans-Montana.

## Interpellation Christian Dorsaz concernant la réglementation d'activités des garderies et crèches pour enfants en bas-âge en Valais

Le gardiennage d'enfants en bas-âge par des crèches ou des garderies est soumis à l'ordonnance fédérale du 19 octobre 1977 réglant le placement d'enfants.

Dans notre canton du Valais, le Département des affaires sociales, par l'Office cantonal des mineurs, a édité certaines dispositions d'application qui sont contenues dans un extrait des dispositions fédérales et cantonales dont la section 3 régit le placement de l'accueil d'enfants à la journée.

L'ordonnance fédérale dans son article 15 fixe les conditions dont dépend l'autorisation de placement à savoir notamment:

- a) si les conditions propres à favoriser le développement physique et mental des enfants semblent assurées;
- b) si les qualités personnelles, l'état de santé, les aptitudes éducatives et la formation du directeur de l'établissement et de ses collaborateurs leur permettent d'assumer leur tâche et si l'effectif du personnel est suffisant par rapport au nombre de pensionnaires;
- c) si les pensionnaires bénéficient d'une alimentation saine et variée et sont sous surveillance médicale;

d) si les installations satisfont aux exigences de l'hygiène et de la protection contre l'incendie.

e) si l'établissement a une base économique sûre;

f) si les pensionnaires sont assurés convenablement contre la maladie et les accidents ainsi qu'en matière de responsabilité civile.

Cette réglementation constitue la base légale dans laquelle évolue nombre d'organismes de gardiennage de type public, semi-public et privé. Si la réglementation est uniforme, les conditions d'application sont fortement différentes et dépendent pour une bonne part des possibilités économiques de ces différents organismes. Trop de disparités peuvent être constatées créant d'importantes inégalités qui ne peuvent être de mise.

Le gardiennage d'enfants constitue une pré-scolarité, une socialisation, il est important que cet éveil à la vie se fasse dans un cadre réglementé et égalitaire. Je propose dès lors au Conseil d'Etat d'examiner l'opportunité d'établir une réglementation des conditions d'accueil portant notamment sur les éléments suivants:

## 1. Personnel:

- qualification, statut de formation du personnel assumant la charge de gardiennage
- détermination du salaire minimal et des conditions sociales cadres.

## 2. Locaux:

- surface et nombre de locaux en fonction d'une capacité maximal d'accueil
- équipement minimal en sanitaire, chauffage et ventilation des locaux utilisés.

## 3. Surveillance et aide:

- détermination des tarifs conseillés
- détermination des aides cadres des communes intéressées et du canton
- planification de la surveillance, des contrôles et visites par l'Office cantonal des mineurs.

Le Valais a mis sur pied une formidable infrastructure pour les enfants en âge de scolarité et les adolescents, leur ouvrant les chances maximales de succès dans la vie, il importe maintenant de s'occuper des «tout-petits» et de leur offrir des conditions optimales d'épanouissement.

## Les étrangers et nous

Suite de la 1<sup>re</sup> page

en établissant une paix générale et durable.

Mais la réalisation de cet objectif n'étant pas pour demain. Aussi longtemps que notre pays connaîtra la prospérité, le problème demeurera. Cela ne signifie pas qu'il faut baisser les bras et ouvrir les frontières. Il faut une loi sur l'établissement et le séjour des étrangers. Il faut une loi sur l'asile. Mais il faut surtout prendre conscience du fait que n'importe quelle loi sera toujours insuffisante. Le problème est tellement plus vaste qu'il ne peut être résolu par quelques articles d'un code quelconque.

La solution est davantage dans une attitude d'esprit. L'étranger n'est pas un ennemi. Tout au contraire, dans une période d'effondrement de la démographie nationale, il peut être une chance. Néanmoins, nous avons le droit et le devoir de demander à ceux qui veulent habiter ici qu'ils s'assimilent.

## ASSIMILATION

Au contact de nouveaux arrivants,

notre mode de vie se modifiera. Il n'y a rien là de dramatique. L'évolution, le progrès ont passé et passeront par là. Par contre, nous avons le droit de préserver l'essentiel de ce qui a fait le succès de ce pays: notre régime démocratique, le sens du consensus, le pluralisme, la tolérance, le goût et le respect du travail, un certain nombre de traditions, l'enracinement dans un lieu... et j'en passe.

Ces valeurs ne sont pas mises en danger par les étrangers sauf circonstance grave, notamment un afflux considérable. Tel n'est pas le cas actuellement. Notre effort doit porter sur l'assimilation rapide de nos nouveaux hôtes, par l'école notamment. Des témoignages attestent que cela fonctionne bien.

Et surtout évitons la panique, bête et mauvaise conseillère. L'initiative xénophobe, qui devra être rejetée au mois de décembre, est l'exemple typique de la conduite négative et stupide qui mène droit au désastre. Si des mesures telles que celles-ci sont approuvées par le peuple suisse, peut-être demain n'aurons-nous plus de problèmes

des étrangers. Nous aurons en même temps perdu l'attrait de la Suisse et sa prospérité.

Pascal Couchepin

## AVIVO-SION Résolution votée

Lors de sa récente assemblée générale, la section séduinoise de l'AVIVO a voté une résolution relative aux soins à domicile et au financement des cotisations. Voici la teneur de cette résolution:

L'AVIVO-Sion, qui compte plus de 250 membres cotisants, se prononce pour que les soins soient **entièrement reconnus par les caisses, dans l'intérêt de celles-ci et des patients.**

Les cotisations, d'autre part, deviennent toujours plus insupportables pour les personnes âgées. A l'instar de ce qu'elle fait pour les enfants de la naissance jusqu'à l'âge de 16 ans, la commune de Sion est invitée à subsidier les cotisations des personnes âgées. Ce ne serait que justice.

## Décès accidentel en Turquie de deux personnalités montheysannes

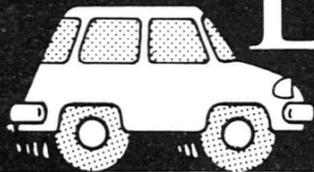
Directeur-adjoint de Ciba-Geigy à Monthey, M. Georges Kaestli, 62 ans, était en vacances en Turquie en compagnie de son épouse Colette. A un moment donné, le taxi dans lequel le couple avait pris place s'est trouvé impliqué dans un accident. Sous l'effet du choc, Mme Kaestli, 57 ans, et le conducteur du véhicule ont été tués sur le coup. Quant à M. Kaestli, il devait décéder peu avant son admission dans un hôpital situé à 70 km du lieu de l'accident.

Le couple était très connu sur les bords de la Vièze. M. Kaestli fut conseiller communal de 1957 à 1960, vice-président de la commune et siègea au Conseil général durant trois législatures, dont une en qualité de président. Sportif émérite, il pratiqua le water-polo et la natation. Il présida également aux destinées du Cercle des nageurs de Monthey. Sur le plan professionnel, M. Kaestli gravit les échelons de la hiérarchie chez Ciba-Geigy jusqu'au poste de directeur-adjoint qu'il occupait actuellement.

Son épouse Colette était également très active. Elle était notamment membre de la commission culturelle de la ville de Monthey.

Aux enfants de M. et Mme Kaestli, ainsi qu'à la famille et aux proches, le Confédéré adresse l'expression de ses vives condoléances.

Dans notre édition de mercredi, le PRD de Monthey rendra hommage à M. Georges Kaestli.



# La route des plaisirs de la table



HÔTEL  
RESTAURANT  
PIZZERIA  
**Beau-Site**  
MAYENS-DE-RIDDES

Salles pour sociétés, noces, banquets, (de 50-80-120 places)  
Grande terrasse (200 places) - Parc  
Cuisine soignée faite par le patron  
Fam. Vouillamoz Tél. (027) 86 27 77

## UN LIEU DE RENDEZ-VOUS APPRÉCIÉ La Vinothèque de la Foire du Valais

Pour la troisième année consécutive, la Vinothèque de la Foire du Valais \* Martigny est présente à la satisfaction de tous les amateurs de bons vins. Les crus sélectionnés ont été dégustés par des spécialistes en la matière. Sur les quelque 90 vins présentés, 25 ont passé le cap du jury et ont obtenu une note oscillant entre 17,5 et 18 points sur 20.



Jusqu'au 9 octobre, les disciples de Bacchus ont donc le loisir de déguster d'excellents crus grâce aux conseils avisés de MM. Michel Claivaz et Raphy Mabillard, efficacement épaulés par Nelly et Michèle.



Hôtel-Café-Restaurant  
1927 CHEMIN-DESSUS  
☎ (026) 2 81 64

Beau site calme, terrasse ensoleillée, cuisine traditionnelle et végétarienne.

Spécialités de saison

## Taberne de la Tour

Rue Marc-Morand 7

Famille GILLES VOULLOZ-DEILLON  
1920 MARTIGNY Tél. (026) 2 22 97



«Chez Gilles»

SES SPÉCIALITÉS: Raclette - Fondues - Croûtes au fromage - Pieds de porc au madère - Tripes maison - Assiette Obélix - Plat du jour



Grandes salles:  
— Banquets  
— Sociétés, groupes  
— Séminaires

SERGE RICCA  
Hôtelier-restaurateur  
Tx 472 856 CH-RICA

HÔTEL-RESTAURANT DU "MUVERAN"  
CH-1912 OVRONNAZ-VALAIS TÉL. 027. 86 22 26

## RESTAURANT DU COL-DES-PLANCHES

1921 COL DES PLANCHES s/Martigny ☎ (026) 8 85 50

Situé à 1400 m d'altitude au milieu d'une des plus belles forêts de mélèzes d'Europe, le Café-Restaurant du Col-des-Planches se trouve à 20 minutes de Martigny et autant de Verbier.

Ouvert toute l'année, il met à votre disposition ses grandes places de parc pour voitures et bus. Possibilités de pique-nique.

Spécialités: grillades et raclettes au feu de bois. Demandez nos menus et conditions pour sociétés, noces et banquets.

Se recommande: Famille Gabbud.



## FLEURY S.A.

1967 BRAMOIS

Spécialités du Valais

- Viande séchée
- Jambon cru
- Lard à manger cru

☎ (027) 31 13 28 - 31 29 33



A la Vinothèque de la Foire du Valais, vous serez très bien accueillis et pourrez déguster d'excellents crus valaisans.

## Café-Restaurant ALPINA

ISÉRABLES

Fam. Lévy Fort-Gillioz  
☎ (027) 86 23 42

Spécialités valaisannes:

- Assiette valaisanne
- Fondue - Raclette
- Fondue aux bolets

Salle sur réservation (20-30 pers.)



## Cercle Démocratique

Café-Restaurant - Bar **Le Joker** - FULLY

Suzanne et Raymond Gay-Michaud vous proposent

- leur menu du jour varié
- 3 salles pour noces - banquets - séminaires (possibilité jusqu'à 200 personnes)
- Toutes expositions sont les bienvenues

L'établissement est ouvert tous les jours!

Tél. (026) 5 34 33 - 5 32 58

## Les Fils Maye SA

Les grands vins du Valais

1908 RIDDES (VS)

Téléphone (027) 86 55 86



## La Foire du Valais vue par Pascal Couchepin

La 29<sup>e</sup> Foire du Valais de Martigny tient ses quartiers du 30 septembre au 9 octobre. A l'occasion de ce traditionnel rendez-vous annuel d'automne, la CPS a échangé quelques paroles avec le président de la commune recevante, M. Pascal Couchepin.

— Qu'est-ce qui a fait de Martigny le site de la Foire du Valais?

— Martigny possède une longue tradition commerciale, due à sa situation géographique proche des frontières et sur un important lieu de passage. Au début du siècle, on disait de cette ville qu'elle était la capitale économique du canton, alors que Sion détenait le titre de capitale politique. La Foire du Valais est née d'une initiative d'un groupe de commerçants liés aux arts et métiers, il y a une trentaine d'années. Les foires n'étaient pas inhabituelles en Valais, puisqu'au début du siècle et jusque dans les années quarante, plusieurs manifestations de ce genre, ainsi que des expositions, avaient lieu dans le canton, mais chaque dix ou quinze ans. Martigny a repris annuellement la tradition.

— Y a-t-il quelque chose qui a changé quant à l'esprit de la foire par rapport aux origines?

— L'esprit est resté sensiblement le même; il réside essentiellement dans la présentation de produits locaux aux gens de la région d'abord, puis à ceux de l'extérieur. Il s'agit de créer une animation commerciale plus générale. Un certain nombre de traditions se sont instaurées, telles l'invitation à des cantons confédérés, la présence d'entreprises comme les PTT, ou d'institutions comme l'Université de Lausanne, l'École polytechnique fédérale s'étant présentée il y a deux ou trois ans.

— L'impact du Comptoir de Martigny sur les autres cantons?

— Il existe des études de marketing, par le biais de différents concours organisés par des exposants. La foire a un rayonnement certain dans les cantons de Suisse romande, moindre outre-Sarine. Du point de vue de la ville, elle est un élément dans un ensemble de mesures destinées à promouvoir l'image de la ville, sur les plans économique, culturel (Fondation Gianadda ou d'autres expositions), touristique (nombreuses manifestations occasionnelles). Je rappelle avec plaisir que Martigny a été reconnue par des recrues, lors d'examens pédagogiques, comme l'endroit de Suisse romande où la qualité de la vie est la meilleure.

Propos recueillis  
par Olivier Rappaz

— La Foire du Valais passe pour être une entreprise de promotion économique et commerciale. Ne pensez-vous pas qu'elle joue prioritairement le rôle d'un exutoire, où, toutes classes sociales confondues, elle offre l'opportunité d'un gigantesque dévouement?

— L'aspect de fête, la convivialité est aussi célébrée dans le cadre de foires comme celle du Valais. Ceci d'autant plus que parmi les produits présentés, il en est un qui engendre (avec raison pensons-nous), la convivialité: le vin. Quant à dire que c'est un dévouement, ça n'est certainement pas le cas. Au début parmi les arguments qui ont permis aux fondateurs de porter la foire sur les fonts baptismaux, il y avait l'idée de

remplacer Carnaval par cette foire d'automne. Il s'agit bien d'une fête, mais pas d'un dévouement.

— Le succès de cette foire va grandissant. Parallèlement, elle s'inscrit à contre-courant d'une société qui pêche dans l'individualisme. Comment expliquer cet apparent paradoxe?

— Je ne crois pas que nous allons irrémédiablement vers une société individualiste. De nombreuses manifestations estivales ont réuni plus de personnes que d'habitude. Les gens recherchent de manière tendanciellement le cadre de ces rencontres, du moins davantage qu'il y a une année ou deux.

### VOCATION RÉGIONALE?

— A l'heure où l'Europe des régions s'inquiète de son sort, la Foire du Valais, à proximité des frontières françaises et italiennes, a-t-elle une carte particulière à faire valoir?

— Certainement. Pour preuve, la Haute-Savoie fut l'un des hôtes d'honneur du Comptoir l'an passé. La région de Martigny, ainsi que le Chablais a exposé à la Foire d'Anancy. Nous essayons de cultiver systématiquement les contacts entre les régions. Nous n'en avons pas encore fait assez, et surtout les industriels et commerçants devraient plus chercher à pénétrer et connaître les marchés limitrophes sur l'autre rive.

— Avez-vous une recette?

— Elle consiste à chercher des partenaires d'abord en Savoie ou dans le val d'Aoste, avant d'aller en faire autant dans le Jura ou sur la côte Atlantique. Dans cette ligne, il y a par exemple tout le décolletage de la vallée de l'Arve, qui peut constituer un partenaire intéressant pour l'industrie valaisanne.

MARTIGNY

## Les 90 ans de Mme Julie Guex-Arlettaz



Mme Julie Guex (à gauche) en compagnie de sa sœur Euphrosine, âgée de 93 ans

MARTIGNY. — Native, originaire et bourgeoise de Martigny, Mme Julie Guex née Arlettaz, a soufflé ses nonante bougies mercredi au Castel Notre-Dame où elle est pensionnaire depuis le mois de juillet de l'année dernière. Veuve d'Ernest, Mme Guex est mère de deux enfants, Gilbert, décédé à l'âge de 12 ans, et Michel. Elle a la joie d'être entourée de l'affection de deux petits-enfants.

Au Castel Notre-Dame, Mme Guex a été saluée par les représentants de l'autorité communale et bourgeoise, MM. Robert Franc, René Pierroz et Gérard Saudan.

A noter que Mme Guex est la tante et la marraine de M. Amédée Arlettaz, ancien président du Grand Conseil.

A son tour, le *Confédéré* adresse à la

nonagénaire ses félicitations pour ses nonante printemps.

Le spécialiste en

**NATEL-C**

PANASONIC-SIMONSEN

AUTO-ÉLECTRICITÉ

**ROBERT ROUGE**

Rue du Rhône 15  
1920 MARTIGNY  
(026) 2 13 99

**FOOTBALL**

**MARTIGNY - CHÊNOIS 1-1 (0-0)  
Quand ça ne rigole pas...**

**Martigny** : Frei ; Bruckhoff, Henry, Yvan Moret, Bortone, Reynald Moret, Zwygart, Chicha, Ben Brahim, Taïca, Payot.

C'était pourtant parti sous les chapeaux de roue samedi sur la pelouse d'Octodure. Un Martigny-Sports fringant, bourré de velléités offensives avec deux occasions de buts pour Payot et Taïca dans les six premières minutes du match. Vraiment, le public pensait avoir retrouvé le MS qui plait et qui joue au football.

Il fallut quand même composer avec l'adversaire. Le CS Chênois accepta de subir la pression des «grenat» la première mi-temps durant, mais voyant la stérilité offensive des maîtres de céans, les joueurs genevois s'endurcissent après la pause pour domier, à leur tour. A tel point que jusqu'au but de Ben Brahim à la 70<sup>e</sup> minute, les supporters octoduriens connurent bien des frayeurs.

Mais ce but marqué et de fort belle façon sur une action de contre, ne donna

qu'un répit de cinq minutes aux hommes d'Angelo Milevoj. Alors que tout le monde pensait que le Martigny-Sports n'allait pas laisser échapper cette possibilité de revenir à 3 points de son adversaire d'un soir, il fallut partager l'enjeu.

Si l'on se penche sur le classement, Carouge, Granges et Chênois sont toujours avec 5 longueurs d'avance à la sixième place. Mais Renens occupe le septième rang avec seulement 3 points de plus que le MS. On voit donc toute l'importance psychologique d'une victoire samedi prochain sur le même Renens, seule équipe à s'être inclinée en Octodure cette saison. Ce qui s'est fait une fois peut se répéter et si l'on est capable de vaincre à Carouge, on se doit de le faire au Censuy.

Pierre-Alain Roh

**1<sup>re</sup> LIGUE**

**Fully victorieux à Châtel**

Lors de la 6<sup>e</sup> journée, le FC Fully a réalisé un exploit en allant épingler le leader sur ses terres sur le score sans appel de 3 à 0. Régis Moret à deux reprises (32<sup>e</sup> et 89<sup>e</sup>), ainsi que Stéphane Dorsaz (81<sup>e</sup>) ont trouvé le chemin des filets pour le FC Fully qui effectue donc un bond en avant au classement.

En 1<sup>re</sup> ligue, signalons encore la victoire de Rarogne face à Vevey (2-0) et le partage de l'enjeu obtenu par Monthey à domicile face à Echallens (2-2).

**2<sup>e</sup> LIGUE**

Bramois - Sierre 4-0, USCM - Agarn 1-1, Grimisuat - Leytron 1-0, Lalden - Brigue 1-2, Leuk-Susten - Conthey 2-4, Salquenen - Savoie 2-2.

Au classement, après sept journées, Bramois est seul en tête avec un longueur d'avance sur US Collombey-Muraz.

**3<sup>e</sup> LIGUE, groupe 2**

Bagnes - Vionnaz 5-0, Chamoson - Ardon 2-1, Leytron II - La Combe 1-9, Martigny II - Vétroz 3-1, Saint-Gingolph - Riddes 2-2, Vouvry - Nendaz 2-2.

Après sept journées, Bagnes et La Combe partagent le fauteuil de chef de file avec onze points.

**Avec les vétérans gymnastes du Valais**

**CHARRAT.** — Sous la présidence de M. Gaston Delaloye, de Riddes, le groupe valaisan de l'Association des vétérans gymnastes de Suisse a tenu ses assises annuelles dimanche à Charrat. Les 200 participants ont été salués par le président de la commune, M. René Gaillard.

Plusieurs membres ont fait l'objet d'une attention toute particulière de la part du comité, dix-sept anciens gymnastes au total, six octogénaires et onze septuagénaires. Retenons les noms de MM. Henri Tornay (Martigny), Edgar Kohly (Saxon), Gervais Grandmoulin (Martigny), Léon Cretton (Charrat), Marc Darbellay (Fully), Jean Borgeat (Martigny), René Rappaz (Martigny), Denis Vouillamoz (Riddes) et Fermo Osenda (Martigny).

Au terme de l'assemblée, les participants ont effectué une visite de l'usine Panoval.

L'année prochaine, l'assemblée générale des gymnastes vétérans du Valais se tiendra à Vétroz.

**LUTTE**

**Sense - Martigny 20-20**

Le partage de l'enjeu obtenu en terre fribourgeoise a permis au Sporting de réaliser une excellente opération. Au classement, les protégés du coach Martinetti sont désormais dans une situation idéale, dans la mesure où ils occupent seuls la 3<sup>e</sup> place avec un total de cinq points.

A Sense, Kylliann Paccolat, Nicolas Lambiel, Lee Roy Smith et Alain Bifrare ont fait le plein de points. De leur côté, Henri Magistrini, Christian Nyffenegger, Jean Ribordy et Patrick Barman, malgré la défaite, ont comptabilisé les points nécessaires à l'obtention de ce résultat. Un résultat d'autant plus remarquable que le Sporting partait avec un handicap de quatre points, compte tenu de l'absence de Stéphane Glassey, blessé à un pouce.

**Les autres résultats (4<sup>e</sup> journée):** Brunnen - Domdidier 23-15, Einsiedeln - Willisau 13,5-23,5, Kriessern - Oberriet 27-13.

**VOTRE PUBLICITE ...**  
026 / 2 26 55  
**ATELIER 13**  
CRÉATIONS ET RÉALISATIONS  
SÉRIGRAPHIE, LETTRES ET MATÉRIEL ADHÉSIFS  
RENÉ GRANGES & CIE Route du Simplon 112  
- 1920 Martigny

**HOCKEY SUR GLACE**

**Les bonnes choses vont par trois  
les mauvaises aussi...  
Herisau - Martigny 6-3 (2-1, 3-1, 1-1)**

Après la troisième défaite consécutive du HC Martigny, les observateurs déplorent le manque de réalisme devant la cage adverse et une insuffisance certaine sur le plan du jeu collectif.

Il est clair en effet que les résultats doivent trouver une excuse à leur tristesse. Tristesse qui s'installe dans les rangs de la bande à Dubé comme dans les troupes de supporters qui rechignent à faire des déplacements aussi longs que ceux qui sont proposés cette saison. La Foire du Valais n'explique pas tout, le Fan's Club ayant dû annuler le transport en car au pays d'Appenzell, pour manque d'inscriptions. Si les fidèles désertent, gare au retour de manivelle.

Le hockey sur glace, sport si populaire en Octodure au point d'être en passe de devenir un phénomène social, va-t-il retomber dans l'anonymat? Sûrement pas, car ce soir, c'est un match du rachat qui attend les amateurs de hockey à la patinoire du Forum.

La venue du CP Zurich doit raviver dans toutes les mémoires les rencontres de la saison dernière, lorsque le HCM s'était refait une santé face à ce

même Zurich, alors également favori logique de la LNB. Les Mongrain, Gagnon et consorts valent tous les Wilson et autres adversaires. En plus, il faut que la patinoire du Forum redevienne ce qu'elle était avant le faux-pas contre Genève-Servette, c'est-à-dire un antre où l'équipe visiteuse doit craindre la communion des joueurs et du public, communion qui, dans l'éthique du fair-play, doit donner au président Grand la joie de fêter la première victoire.

Pierre-Alain Roh

**Formation de moniteurs et monitrices J + S**

Le Service cantonal Jeunesse + Sport organise des cours de formation de monitrices et moniteurs J + S. Le ski alpin et le ski de fond sont les deux branches retenues. Les personnes intéressées peuvent demander les formulaires d'inscription et les conditions de participation à l'adresse suivante: Office cantonal J + S, avenue de France 8, 1950 Sion. Un numéro de téléphone est également à disposition (027) 21 60 84.

**BASKETBALL**

**Martigny - Blonay 78-84 (33-43)**

**Martigny** : Villé (4), Squillaci (8), Sauthier (11), Gilliéron (7), Martinet (14), Masa (22), Gloor (12).

Le BBC Martigny n'a pas renouvelé la performance qui lui avait permis de venir à bout de Versoix le précédent week-end. A sa décharge, l'entraîneur Billingsy peut invoquer le fait qu'il était privé des services de Giroud, Imholz et Zenklusen.

L'absence de ces trois joueurs de haute taille a pesé lourd dans la balance, car de l'avis général, c'est à la récupération sous les panneaux que des lacunes sont apparues face à Blonay. Samedi, le dialogue a donc tourné court. Le BBCM a fait jeu égal avec son adversaire pendant un peu plus de dix minutes. Par la suite, au bénéfice d'une organisation collective supérieure, la formation vaudoise a conduit le débat à sa guise et l'a finalement emporté sur le score de 84 à 78.

Le BBC Martigny va au-devant d'un mois d'octobre particulièrement pénible. Le club n'aura pas moins de quatre déplacements à effectuer (trois pour le compte du championnat et un dans le cadre du 2<sup>e</sup> tour de la coupe le 22 octobre à La Tour). Le plus grave, c'est que Lionel Billingsy aura à tenir compte, dans la composition de son équipe, des absences successives au cours des semaines à venir, de Gilliéron, Gloor, Masa et Zenklusen. Ils devront remplir leurs obligations militaires.

**A vendre**  
Action spéciale  
**duvet nordique**  
160 x 210 cm, plumes duvetées neuves d'oie blanche  
Fr. 120.- ou 200 x 210 cm Fr. 170.-  
Envoi rapide.  
Duvet Shop Plumex S.A., 8, av. de Frontenex, 1207 Genève  
(022) 86 36 66

**Profitez de changer ou de rénover votre cuisine!**  
Suite au changement des modèles exposés nous vendons au prix coûtant  
**Cuisines d'exposition**  
Apportez-nous les dimensions de votre cuisine! Conseils à domicile sur demande.  
**FUST**  
Sion, av. de Tourbillon 47 (027) 23 13 44  
Villeneuve, Centre Riviera (021) 960 25 11  
Lausanne, Grand-Pont 2 (021) 23 65 16  
Etoy, Centre de l'Habitat (021) 807 38 78

**Typo-offset**  
**Cassaz-Montfort S.A.**  
Martigny  
Grand choix de faire-part de naissance et de mariage

**RUCOTREND**  
Machine à teinter  
Nous sommes en mesure de vous livrer directement de notre magasin  
**toutes les teintes de la nature** (plus de 1000 teintes!)  
En quelques minutes nous vous mélangeons la teinte désirée. Nous vous livrons la teinte en émail brillant, satiné et mat, ainsi qu'en dispersion pour l'intérieur et l'extérieur.  
**ED. BÉTRISEY**  
Gypserie - Peinture - Vitrierie  
Rue d'Octodure 1  
**1920 MARTIGNY**  
Tél. (026) 2 24 20

**Bagutti-Sport**  
CHAUSSURES  
CONFECTION - CHEMISERIE  
Avenue de la Gare 32 Martigny Tél. 026 / 2 14 14

Visitez notre exposition en plein air à la Foire du Valais à Martigny du 30 septembre au 9 octobre 1988  
**HEINEMANN**  
**ALBERTA 52**  
Route du Simplon, 1920 Martigny  
Tél. (026) 2 51 51 - 52

Fondation Pierre Gianadda Martigny Suisse  
Tous les jours de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 6 novembre 1988  
Déjà 160 000 visiteurs  
**"Trésors du Musée de São Paulo" de MANET à PICASSO**

**FOURRURES**  
BOUTIQUE  
**CHRISTINE** 1920 MARTIGNY  
Nous vous attendons à la Foire du Valais, secteur K  
Collection exceptionnelle et prestigieuse

# 29<sup>e</sup> FOIRE DU VALAIS \* MARTIGNY

## Sept samaritains récompensés



Les membres récompensés en compagnie de Mlle Eliane Rey, présidente de l'Association cantonale des samaritains ainsi que de MM. Roland Collaud, président de l'Union romande, Théo Heimgartner, secrétaire central, et du D<sup>r</sup> Pfamatter, vice-président suisse pour la partie alémanique.

L'Alliance suisse des samaritains, qui fête cette année son centenaire, est invitée d'honneur de la 29<sup>e</sup> Foire du Valais.

C'est l'occasion pour elle de mieux se faire connaître au public à travers son stand installé dans la halle d'honneur.

Il faut savoir que les samaritains en Suisse romande sont au nombre de 1500. Ils ont mis à profit la journée de samedi, après une participation au cortège très applaudie, pour remettre, à sept de leurs membres, la distinction

suprême du samaritain, la médaille Henri Dunant. Cette marque de reconnaissance est en effet attribuée pour récompenser 15 ans de monétariat ou 25 ans en qualité de membre.

Les heureux bénéficiaires ont pour noms : Mme Emma Berthoud, de Troistorrens; Mme Ruth Finger, de Fully; MM. Pierre-Alain Roduit, de Leytron; Paul-André Gillioz, d'Isérables; Alfred Riquen, d'Ardon; Robert Riquen, d'Ardon, et Bernard Masserey, de Venthône.

## CÉRÉMONIE OFFICIELLE D'OUVERTURE Tradition respectée...

C'est vendredi dernier qu'a été officiellement ouverte la 29<sup>e</sup> Foire du Valais \* Martigny. Comme le veut la tradition, il a d'abord appartenu au président de la ville, M. Pascal Couchepin, de s'exprimer devant l'Hôtel de Ville. Après l'apéritif, le cortège des invités s'est rendu au CERM pour le non moins traditionnel couper de ruban. Ce geste symbolique accompli, sous la conduite de M. Raphy Darbellay, président de la Foire du Valais, Raymond Deferr, président du Gouvernement valaisan, et Marcel Kürzi, président du Gouvernement schwyzois, les participants à la cérémonie d'ouverture ont parcouru les pavillons d'honneur, à commencer par celui du canton de Schwyz.

Lors de la partie oratoire, M. Raphy Darbellay a évoqué la participation de cinq hôtes d'honneur à cette 29<sup>e</sup> édi-



Le couper de ruban en présence de MM. Raymond Deferr, Pascal Couchepin, Marcel Kürzi

tion, puis il a mis en exergue «ceux qui sont les composantes essentielles d'une foire, c'est-à-dire les exposants. Sans eux et leur dynamisme: pas de foire; sans eux et leur esprit d'initiative: pas de renouvellement; sans eux et leur sens de l'accueil: pas de communications».

Pour sa part, M. Raymond Deferr, en quelques mots, a parlé de ceux qui «font l'économie»: «L'économie, ce sont des gens qui se rencontrent et se débrouillent pour faire leur place au soleil. N'avez-vous pas remarqué que la foire, depuis les temps les plus anciens, ne vise pas autre chose que cela. Et la ressource économique principale, initiale, celle dont la «fureur de vivre» économique va dépendre, ce ne sera jamais d'abord la technologie, jamais le congrès, jamais même ces

grandes rencontres internationales où il est souvent brassé plus de poussière que de sagesse, cette ressource initiale c'est la ressource humaine, c'est la force de vie émanant de la multitude de gens désireux de se débrouiller pour vivre honnêtement à un moment et à un endroit donnés. Sans cela, il n'y aurait ici ni foire, ni exposants, ni clients, ni affaires».

Enfin, au nom du Gouvernement schwyzois, M. Marcel Kürzi a dit la joie qui est la sienne et celle de tout son canton de figurer parmi les hôtes d'honneur de cette 29<sup>e</sup> édition de la Foire du Valais \* Martigny. Le Landmann schwyzois a aussi souhaité que cette présence de son canton sur les bords de la Dranse allait contribuer à un renforcement des liens entre Suisses alémaniques et Suisses romands.



M. Pascal Couchepin pendant son allocution devant l'Hôtel de Ville.

## Galerie de portraits



Le stand de l'ASS, section de Martigny et environs



Une présence remarquable durant le cortège, celle de l'ASS



## 25 ans de fidélité à la Foire du Valais



Hier matin, au cours du traditionnel apéritif en l'honneur des exposants, cinq d'entre eux ont reçu une marque d'attention célébrant leurs 25 années de participation à la Foire du Valais. La plaquette commémorative fut remise par de charmantes hôtes, après un discours de M. Raphy Darbellay. Les lauréats ont pour nom: Bagutti-Sports à Martigny; Mayoraz Emile, sculpture sur bois à Héremence; «Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais»; Provins Valais et André Stragiotti, gaz et articles ménagers à Martigny.

### SRT-VALAIS Assemblée le 25 octobre à Martigny

Les membres de la SRT-Valais tiendront leur assemblée générale le mardi 25 octobre à 19 h. 30 à la grande salle de l'Hôtel de Ville de Martigny. La partie statutaire sera suivie d'un exposé placé sur le thème «Le Valais et les ondes».

### POLICE CANTONALE Statistique d'août 88

La Police cantonale valaisanne communique que 178 vols par effractions et 243 vols simples ont été commis durant le mois d'août 1988. Pendant la même période, onze incendies se sont produits et 76 interventions en montagne ont été effectuées. Trente et une personnes ont en outre été appréhendées pour usage ou trafic de stupéfiants.

### René-Pierre Rosset à l'honneur

Une œuvre de l'artiste valaisan René-Pierre Rosset a été choisie par la rédaction de «Sélection du Reader's Digest» pour illustrer la dernière page du numéro d'octobre. Un privilège pour l'artiste aujourd'hui établi à Saint-Gingolph, car ce magazine mensuel est tiré à 28 millions d'exemplaires dans le monde.